



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

35 indicateurs

Cet ouvrage est édité par
**Le ministère
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche**
Sous-direction des systèmes
d'information et
études statistiques
1, rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Directeur de la publication
Olivier Lefebvre

Rédactrice en chef
Marie-Hélène Prieur

Auteurs
Marc Bideault
Luc Brière
Nathalie Caron
Jean-Pierre Dalous
Catherine David

Estelle Dhont-Peltraut
Olivier Dorothée
Mireille Dubois
Edouard Fabre
Joelle Grille
Louis Gruel
Florent Guérault
Michelle Jacquot
Martine Jeljoul
Patricia Laurens
Sylvie Lemaire
Bruno Lutinier
Claude Malègue
François Musitelli
Sylvain Papon
Sylvaine Péan
Delphine Perelmuter
Laurent Perrain
Etienne Pfister
Pascale Pollet
Pascale Poulet
Danielle Prouteau

Maryline Rosa
Pasquin Rossi
Chris Roth
Frédérique Sachwald
Renaud Sauvage
Julien Talbot
Loïc Thomas
Elise Verley
Claudette-Vincent Nisslé
Ronan Vourc'h
Sandra Zilloniz

Maquette DELCOM1

Mise en page et Impression
Imprimerie Moderne de l'Est

Vente DEPP/DVE
61-65, rue Dutot
75735 Paris cedex 15

**L'état
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche en France**

Préface

Avec cette troisième édition, « l'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche » s'installe dans le panorama des outils d'information et d'aide au pilotage que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche entend mettre à la disposition du public, des usagers et des décideurs. L'évaluation et la transparence sont en effet des principes clés dans l'action du ministère et doivent reposer sur un système d'information de qualité. C'est à cette fin, que dans le cadre de la réorganisation de son administration, le ministère s'est doté d'un service propre dédié aux statistiques et aux systèmes d'informations, service qui a réalisé ce document.

S'il comporte des rubriques nouvelles, en matière de vie étudiante, d'emploi scientifique, de recherche et développement, il permet par la permanence de ses analyses de suivre les évolutions à l'œuvre dans notre système de formations supérieures et de recherche pour lequel une modernisation majeure est engagée afin que la France occupe toute sa place dans l'économie mondiale de la connaissance.

L'élévation du niveau général de connaissances et de qualifications de la population, de façon à porter en 2012 à 50 % d'une classe d'âge le taux de diplômés de l'enseignement supérieur, la promotion de l'égalité des chances, l'inscription des formations dans l'espace européen de l'enseignement supérieur, le renforcement de l'articulation des formations avec l'insertion professionnelle, et le renouvellement du rapport entre l'État et les établissements d'enseignement supérieur, sont autant de défis lancés à l'enseignement supérieur.

La mise en œuvre d'une stratégie nationale de la recherche et de l'innovation, la coordination renforcée de nos organismes de recherche dans un partenariat renouvelé avec les universités, l'établissement d'une programmation conjointe au niveau européen, le développement de la recherche privée dans une coopération plus étroite avec la recherche publique sont autant de défis que notre politique de recherche doit également relever.

Ces défis sauront être relevés par des établissements plus autonomes et plus responsables, et à ce titre plus efficaces, au bénéfice de l'ensemble de la communauté universitaire, enseignants-chercheurs, personnels administratifs et de service et bien sûr étudiants.

Les indicateurs présents dans l'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, qui ne permettent pas encore de voir l'effet des impulsions récentes et reflètent dans une large part des situations antérieures, justifient la priorité donnée à l'enseignement supérieur et à la recherche depuis 2007 à travers les budgets successifs, le plan de relance et maintenant le grand emprunt. La recherche et l'enseignement supérieur sont en effet des leviers indispensables et indissociables pour la compétitivité de notre économie, et le développement de la société de la connaissance.

Vale Pecqueur

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

Comme les éditions précédentes, cette 3^e édition de « *L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche* » a pour vocation de faire un état des lieux annuel et chiffré du système français, de ses évolutions, des moyens qu'il met en œuvre et de ses résultats, en le situant, chaque fois que les données le permettent, au niveau international. Chacune des 35 fiches présente sur une double page au moyen de graphiques, de tableaux et de commentaires, les dernières données de synthèse disponibles sur chaque sujet. Ces données sont issues des services statistiques ministériels de différents ministères (MESR, MEN) mais aussi d'autres organismes comme le CNOUS, l'INSEE, l'OST ou l'OCDE.

Des dépenses en nette progression pour l'enseignement supérieur

Pour l'enseignement supérieur, la collectivité nationale a dépensé 24,9 milliards d'euros en 2008, soit une progression de 1,2 milliard d'euros par rapport à 2007. Cette dépense a été multipliée par 2,4 depuis 1980 (en prix constants). En 2008, la dépense moyenne par étudiant s'élève à 10 790 euros, soit 35,5 % de plus qu'en 1980. Elle est maintenant équivalente à la dépense moyenne pour un élève de lycée général ou technique (10 700 euros). Ce coût est sensiblement différent selon les filières de formation : il varie de 9 400 euros en moyenne par an pour un étudiant d'université publique jusqu'à 14 510 euros pour un élève de CPGE. Le différentiel s'explique en grande partie par le taux d'encadrement pédagogique.

Les trois-quarts environ de cette dépense pour l'enseignement supérieur concernent le personnel. À la rentrée 2008, le potentiel d'enseignement et de recherche dans l'enseignement supérieur public sous tutelle du MESR est de 92 372 enseignants dont 55 462 enseignants-chercheurs et assimilés, soit 60 % de l'ensemble. Les enseignants du second degré et les enseignants non permanents représentent respectivement 14,5 % et 25,4 % de ce potentiel. En dix ans le nombre d'enseignants dans le supérieur a progressé de 12 %. Globalement, près de 80 % des personnels sont affectés dans les universités (hors IUT).

La part de l'État est prépondérante dans le financement du supérieur, environ 73 % en 2008, celle des ménages s'élevant à 9,6 %. À la rentrée 2008, un peu plus de 550 000 étudiants, soit près du tiers de la population concernée, ont bénéficié d'une aide financière directe, sous forme de bourse. Au total, l'aide financière et sociale en leur faveur est proche de 5 milliards d'euros, contre 3,5 milliards en 1995 (en euros constants).

En consacrant 1,3 % de son PIB en 2006 à l'enseignement supérieur, la France se situe un dixième de point au-dessous de la moyenne des pays de l'OCDE (1,4 %) et se positionne à la 14^e place, loin derrière les États-Unis (2,9 %) et le Canada (2,7 %).

Des effectifs d'étudiants qui se maintiennent grâce à une attractivité soutenue auprès des étudiants étrangers

Le taux de réussite au baccalauréat continue sa progression et atteint le chiffre de 87,9 % en 2008, soit 519 000 diplômés. La part d'une génération ayant le bac, qui a dépassé les 60 % en 1995, atteint 64 %.

La poursuite dans l'enseignement supérieur dépend du bac obtenu. Elle concerne, pour l'année 2008-2009, 23 % des bacheliers professionnels, 75 % des bacheliers technologiques et la quasi-totalité des bacheliers généraux. Ceux-ci sont moins attirés qu'il y a 10 ans par les formations universitaires générales : ils sont 54 % à s'y inscrire en 2008 contre 67 % en 1997, tandis que 34 % s'inscrivent dans les filières sélectives (CPGE, IUT, STS). Les CPGE sont composées principalement de bacheliers généraux. Les IUT recrutent deux-tiers de bacheliers généraux et un tiers de bacheliers technologiques. Les bacheliers technologiques constituent deux-tiers des effectifs des STS. Au total 53 % des jeunes d'une génération accèdent à l'enseignement supérieur.

À la rentrée 2008, les effectifs de l'enseignement supérieur français se stabilisent autour de 2 232 000 étudiants, la hausse du nombre d'étudiants étrangers compensant la baisse de celui des Français, pour qui, depuis la rentrée 2006, l'enseignement supérieur semble moins attractif. Au nombre de 266 000, les étudiants étrangers constituent aujourd'hui 12 % des inscrits contre 7 % en 1998. Les étudiants originaires d'Afrique représentent 44 % des étrangers tandis que les étudiants venant d'Asie, en progression, atteignent 24 %. Les étudiants étrangers sont proportionnellement plus nombreux dans les cursus master et doctorat qu'en licence.

Une réussite qui s'améliore, mais avec des disparités selon les filières

Pour certains diplômes, la réussite dans l'enseignement supérieur est fortement influencée par les antécédents scolaires des étudiants. C'est vrai pour la licence générale, le DUT ou le BTS : les bacheliers généraux réussissent mieux que les bacheliers technologiques et professionnels ; parmi les bacheliers généraux, les bacheliers « à l'heure » réussissent mieux que ceux qui ont du retard. En revanche, le baccalauréat d'origine a peu d'influence sur la réussite en licence professionnelle qui est forte : 88 % des étudiants inscrits obtiennent leur diplôme en un an. Pour la licence générale en 3 ans le taux d'obtention est de 38 %, pour les DUT et BTS en deux ans ce taux est respectivement de 68 % et 56 %. Quant aux élèves des classes préparatoires scientifiques ou commerciales 80 % d'entre eux intègrent une grande école après deux ou trois ans passés en CPGE.

Après une licence générale, 63 % des étudiants poursuivent leurs études en master. Les variations entre disciplines sont importantes : en sciences, droit et économie les taux de poursuite dépassent 70 % ; en lettres, langues et sciences humaines, ils n'excèdent pas 56 % ; les taux de réussite dans ces deux pôles disciplinaires sont respectivement de 40 % et de 22 %. Parmi les inscrits en première année de cursus master (M1), 45 % obtiennent leurs masters en 3 ans.

En 2007, ont été délivrés 150 000 diplômes de l'enseignement supérieur court (BTS, DUT) et 420 000 diplômes de l'enseignement supérieur long (diplômes universitaires, d'ingénieurs et d'écoles de commerce). Depuis 2000 le nombre de diplômes à vocation professionnelle augmente fortement (à l'exception des DUT) : + 70 % pour les DESS et master pro, + 12 % pour les diplômes d'écoles d'ingénieurs et multiplication par 9,5 pour les licences professionnelles créées en 1999.

La France compte 41 % de diplômés du supérieur dans les générations des 25-34 ans, ce qui est encore loin de l'objectif européen fixé à 50 % pour 2010. Si 53 % d'une génération a accès au supérieur, 20 % des bacheliers entrés dans le supérieur en sortent sans diplôme, ce qui représente environ 74 000 jeunes par an et 10 % d'une classe d'âge.

L'enseignement supérieur s'ouvre aux différents groupes sociaux, mais surtout dans les formations courtes

La démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur se poursuit : plus de la moitié des jeunes de 20 à 24 ans ont accès à l'enseignement supérieur en 2007 contre 34,5 % en 1991. Les taux d'accès ont doublé pour les enfants d'ouvriers et d'employés, même si demeure un écart de 31 points avec les enfants de cadres. Les inégalités entre ces deux groupes sociaux ont diminué : les enfants de cadres sont 2 fois plus souvent diplômés du supérieur que les enfants d'ouvriers en 2007, contre 2,5 fois en 1997.

Si les diplômes technologiques courts, tels que les BTS et DUT, sont peu sélectifs socialement, l'université et les grandes écoles le sont beaucoup plus : 20 % des enfants de cadres sortent diplômés d'une grande école ou de l'université (bac + 5 ou plus) contre 5,5 % des enfants d'ouvriers.

Un diplôme de l'enseignement supérieur reste un atout pour l'emploi et la carrière

Depuis 30 ans, les diplômés de l'enseignement supérieur ont un taux de chômage inférieur à celui des autres jeunes. En 2007, soit entre 1 et 4 ans après la fin de leurs études, 10,4 % des diplômés du supérieur sont au chômage contre 19 % des jeunes qui ont un CAP, un BEP ou un Bac et 40 % des autres jeunes. Pour autant depuis 1993, ils subissent les mêmes variations de la conjoncture.

En début de carrière, le statut professionnel dépend plutôt du niveau de diplôme que de l'origine sociale : 79 % des diplômés des cursus longs du supérieur exercent une profession supérieure ou intermédiaire (cadre, profession libérale, enseignant, technicien...) pour 59 % des diplômés des cursus courts et 23 % des bacheliers. L'avantage des diplômés des cursus longs sur les cursus courts est ainsi de 20 points. Avec un même diplôme du supérieur long, l'avantage des enfants de cadres sur les enfants d'employés ou d'ouvriers est de 8 points.

Depuis 2002, les femmes présentes sur le marché du travail ont accès en plus fortes proportions que les hommes aux professions supérieures et intermédiaires, peu après la fin de leurs études : en 2007, 41 % de ces jeunes actives exercent l'une de ces professions pour un peu plus de 38 % de leurs homologues masculins. Ce résultat reflète un niveau de formation initiale plus élevé des jeunes

femmes présentes sur le marché du travail ; à diplôme égal, au contraire, elles ont moins accès à ces professions que les hommes (écart de 10 points pour les cursus courts et de 6 points pour les cursus longs).

Depuis 2000 la formation par la recherche s'effectue au sein d'écoles doctorales avec une préparation de thèse d'une durée en principe de trois ans ; le nombre de doctorants, vivier de la recherche, s'accroît de 12 % entre les rentrées 2000 et 2007 tandis que le nombre de délivrances du diplôme de docteur augmente de 39,5 % entre les rentrées 2000 et 2006 ; la majorité des doctorats (59 %) se classent dans le domaine des sciences.

Un effort de recherche soutenu dans le cadre d'une compétition mondiale exacerbée

La dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) en France s'est élevée en 2007 à 38,7 milliards d'euros, ce qui correspond à une multiplication par deux depuis 1981 (en prix constants) et représente 2,04 % du produit intérieur brut (PIB). La France se situe au quatrième rang parmi les 5 pays les plus importants de l'OCDE derrière le Japon (3,44 % du PIB), les États-Unis (2,68 %) et l'Allemagne (2,54 %). En 2008, la DIRD connaîtrait une croissance en volume de 1,8 % pour atteindre 39,4 milliards d'euros.

L'effort de recherche est surtout le fait des entreprises qui, en 2007, exécutent 63 % des travaux de R&D réalisés sur le territoire national et financent 55 % de ces travaux. La dépense intérieure de recherche du secteur public s'élève à 14,2 milliards d'euros en 2007 et est effectuée essentiellement par les organismes de recherche et les établissements d'enseignement supérieur. La dépense intérieure de R&D des entreprises est de 24,5 milliards d'euros en 2007 et se concentre à plus de 50 % sur quatre branches de recherche : pharmacie, automobile, construction aéronautique et équipements de communication. Par ailleurs les entreprises ont consacré une part non négligeable de leur DIRD à des domaines transversaux comme le développement de logiciels ou de nouveaux matériaux, les nanotechnologies, la biotechnologie et l'environnement.

Les entreprises sont soutenues dans cet effort par l'État *via* des aides directes, des coopérations avec les organismes publics dans les domaines civils ou militaires et des dispositifs fiscaux comme le crédit d'impôt recherche (CIR). En 2007, 11 % des travaux de R&D que les entreprises exécutent en interne sont financés par des ressources publiques et le montant du CIR s'élève à 1,7 milliard d'euros. La France de ce point de vue ne se distingue pas des autres pays de l'OCDE où les dispositifs fiscaux de soutien à la recherche privée se développent, traduisant une concurrence accrue entre pays pour attirer les activités de R&D des entreprises.

Entre 2002 et 2007 le nombre de chercheurs a progressé rapidement (+ 15,7 %) pour atteindre 215 755 chercheurs en équivalents temps plein, ce qui place la France en 2^e position dans l'UE après l'Allemagne. Cette progression a été plus forte dans les entreprises (+ 24 %) que dans les administrations (+ 7 %) ; en 2007, 55 % des chercheurs sont en entreprises. La population des chercheurs du privé est jeune (72 % ont moins de 45 ans), masculine (80 % d'hommes) et pour moitié issue des écoles d'ingénieurs. La recherche publique est plus féminisée (34 %). Les chercheurs et les personnels de soutien sont au total 376 100 environ en ETP en 2007.

La compétition internationale est nettement visible dans le domaine des publications et des brevets. En 2007, la part de la France dans la production mondiale de publications scientifiques est de 4,3 % et sa part de citation à deux ans est de 4,2 %. Ces deux taux diminuent depuis 1999, notamment du fait de l'arrivée de nouveaux pays sur la scène scientifique internationale. La France se classe ainsi au 6^e rang mondial en part mondiale de publications scientifiques. La répartition par discipline est équilibrée, excepté une forte spécialisation en mathématiques.

La France se classe au 4^e rang mondial dans le système de brevets européens avec une spécialisation en « machines-mécanique-transports » et au 8^e rang mondial dans le système américain de brevets avec une spécialisation en « pharmacie-biotechnologies » et « chimie-matériaux ». Dans les deux systèmes, la part mondiale de la France diminue depuis 1994, du fait de l'entrée de nouveaux pays.

Au niveau européen, la recherche française est impliquée dans 55 % des projets du 7^e Programme-cadre de R&D (PCRD) et coordonne près du cinquième de ces projets. Elle est très présente dans les domaines de l'aéronautique, de l'espace et du nucléaire. La France est ainsi le troisième pays le plus présent dans les projets du PCRD, derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni.

La dynamique des pôles en 2009

Pôles de compétitivité

-  Pôles mondiaux
-  Pôles à vocation mondiale

Dispositifs de coopération scientifique

-  Réseaux thématiques de recherche avancée – RTRA
-  Centres thématiques de recherche et de soins – CTRS
-  Pôles de recherche et d'enseignement supérieur – PRES
-  RTRA multipolaire
-  PRES en projet

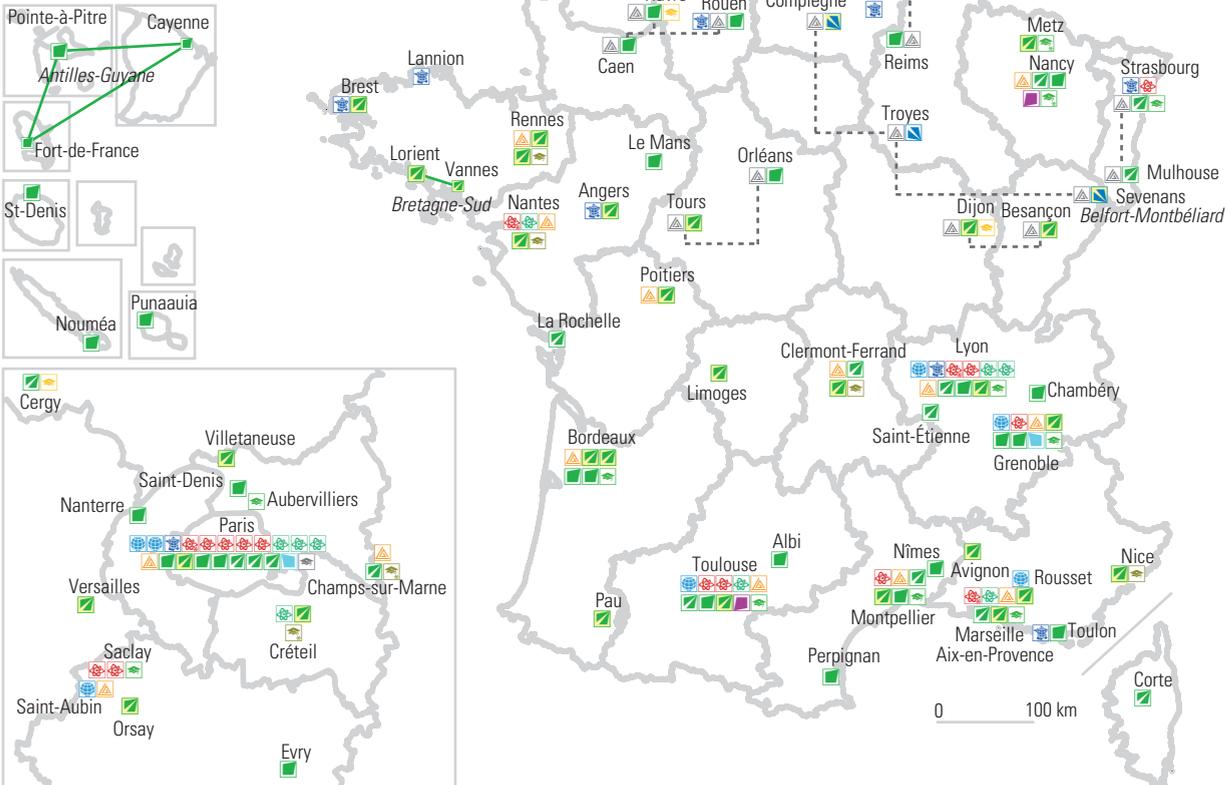
Principaux établissements de l'enseignement supérieur

-  Universités et assimilés
-  Universités multipolaires
-  Université de technologie autonome
-  Instituts nationaux polytechniques
-  Grands établissements
-  Universités autonomes
-  Universités autonomes en 2010
-  Universités de technologie autonomes en 2010

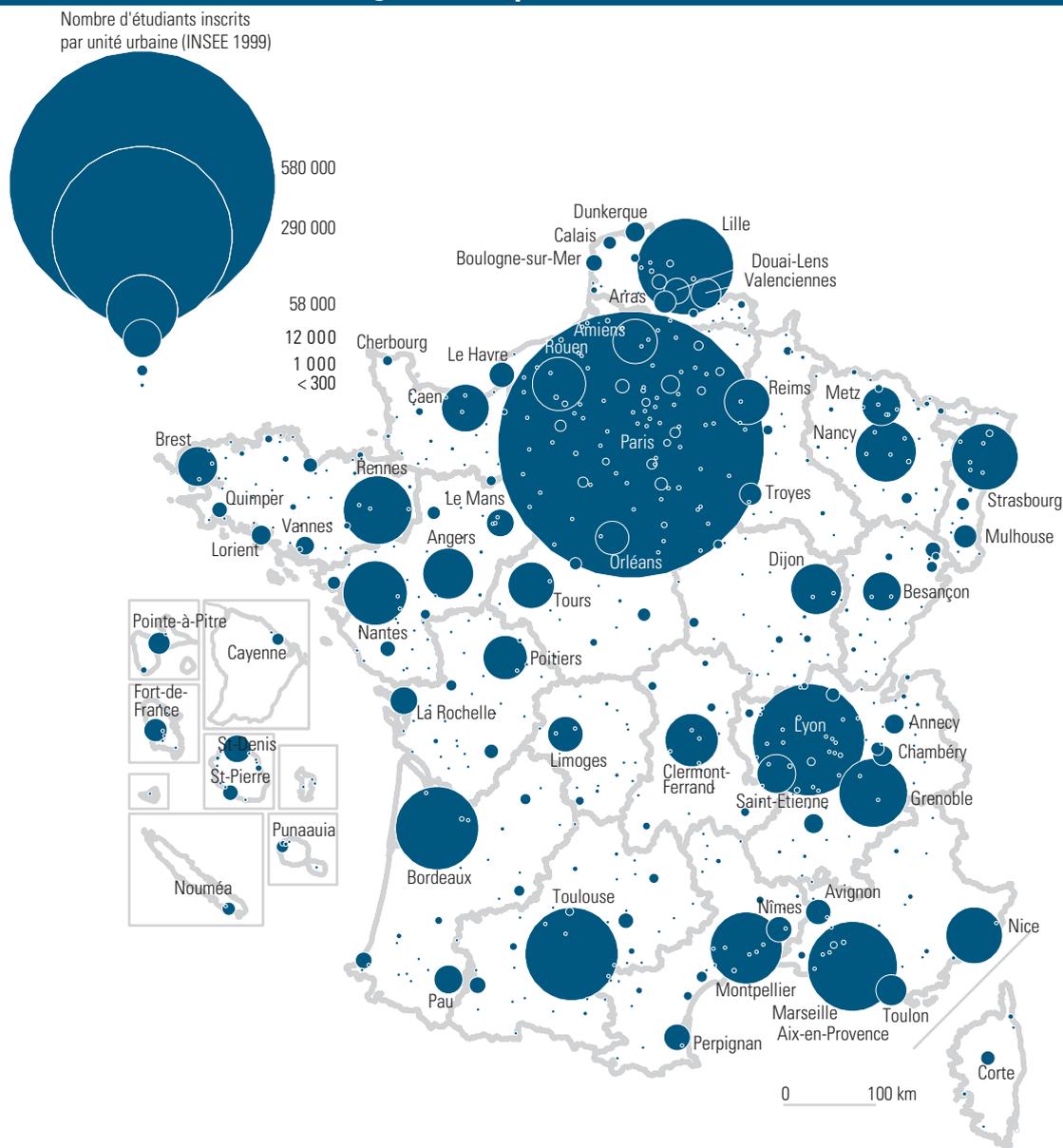
Opération Campus

-  Projets retenus
-  Campus prometteurs
-  Campus innovants
-  Campus multisite retenu
-  Campus prometteurs multisites
-  Projet à venir

Les pôles de compétitivité, les PRES, RTRA, CTRS et les principaux établissements d'enseignement sont positionnés dans l'unité urbaine du site siège (ou dans la commune pour l'Île-de-France).

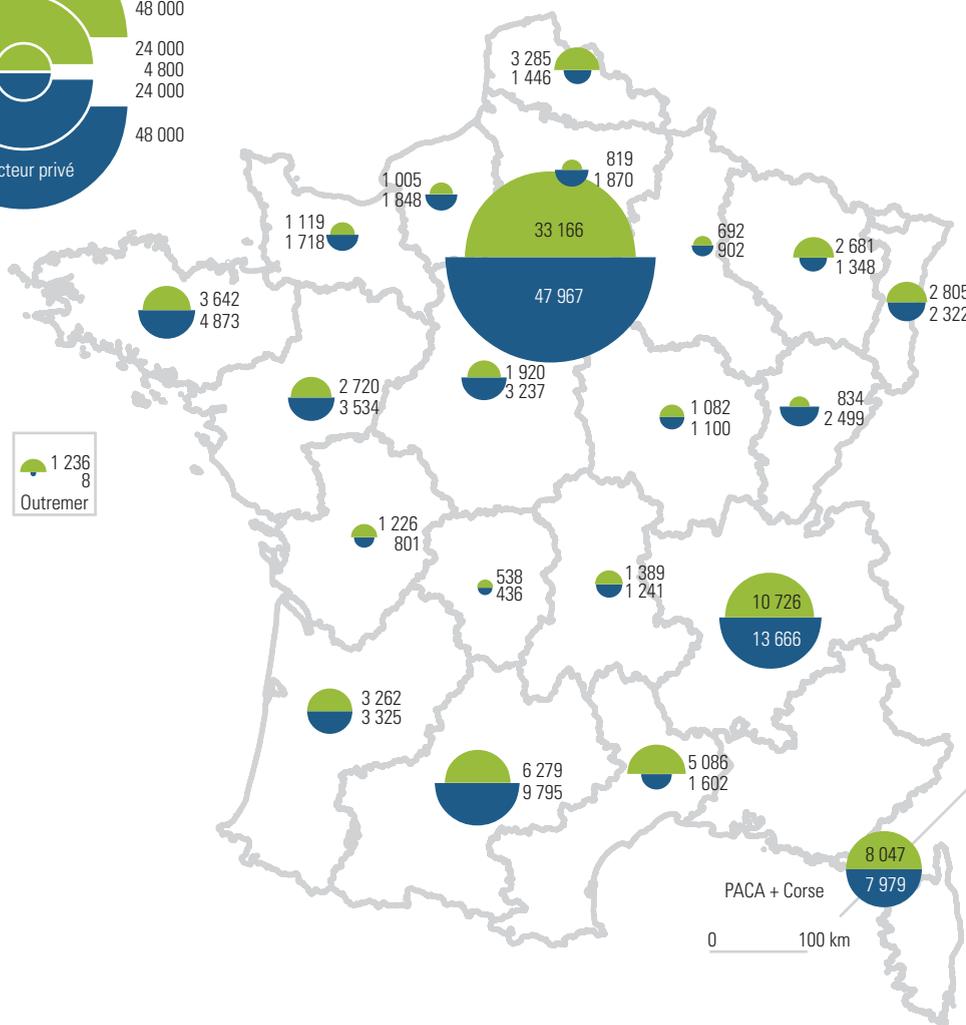
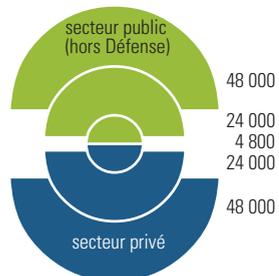


Les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2008-2009



Les effectifs de chercheurs en 2006

Nombre de chercheurs par région,
en ETP (équivalent temps plein)



Annexe

Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur depuis 1960 (en milliers)

France métropolitaine + DOM

	1960-1961 (2)	1970-1971 (2)	1980-1981	1990-1991	2000-2001	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Universités (hors IUT et hors IUFM)*	214,7	637,0	804,4	1 085,6	1 277,5	1 312,1	1 309,1	1 285,4	1 247,5	1 223,7
Évolution annuelle (en %)					0,4	0,0	-0,2	-1,8	-2,9	-1,3**
IUT		24,2	53,7	74,3	119,2	112,4	112,6	113,8	116,2	118,1
Évolution annuelle (en %)					1,6	-1,2	0,2	1,0	2,2	1,6
STS	(1) 8,0	(1) 26,8	67,9	199,3	238,9	230,3	230,4	228,3	230,9	234,2
Évolution annuelle (en %)					0,0	-1,7	0,1	-0,9	1,1	1,4
CPGE (3)	(1) 21,0	(1) 32,6	40,1	64,4	70,3	73,1	74,8	76,2	78,1	80,0
Évolution annuelle (en %)					-0,8	1,5	2,2	1,8	2,5	2,5
Autres établissements et formations	(1) 66,0	(1) 130,0	215	293,4	454,3	541,8	556,4	550,2	558,8	575,7
Évolution annuelle (en %)					4,1	3,4	2,7	-1,1	1,6	3,0
Ensemble	309,7	850,6	1 181,1	1 717,1	2 160,3	2 269,8	2 283,3	2 253,8	2 231,5	2 231,7
Évolution annuelle (en %)					1,1	0,6	0,6	-1,3	-1,0	0,0

* : les doctorants du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Paris-Est sont classés dans la rubrique universités.

** : évolution à champ constant, c'est-à-dire en excluant les étudiants d'IUFM en 2008-2009 et ceux des 17 écoles d'ingénieurs sorties du champ universitaire en 2007-2008. L'évolution entre 2008-2009 et 2007-2008 pour les universités (hors IUT et hors IUFM) est de - 1,3 % au lieu de - 1,9 %.

(1) Estimation.

(2) Chiffres France métropolitaine pour 1960-61 et 1970-71.

(3) Les effectifs d'étudiants en diplôme d'études comptables et financières ont été comptés en CPGE avant 1990 et avec les autres établissements et formations ensuite.

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP.

Évolution du nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur

France métropolitaine + DOM

	1990-1991	2000-2001	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Universités*	1 159 937	1 396 760	1 424 536	1 421 719	1 399 177	1 363 750	1 404 376
Disciplines générales et de santé	1 085 609	1 277 516	1 312 141	1 309 122	1 285 408	1 247 527	1 223 717
dont : formations d'ingénieurs universitaires (1)	10 545	23 228	25 759	25 606	25 983	26 414	20 429
IUT	74 328	119 244	112 395	112 597	113 769	116 223	118 115
IUFM							62 544
Grands établissements	15 536	16 282	25 603	25 944	25 776	29 726	31 121
IUFM total (2)		80 184	83 622	81 565	74 161	70 100	64 037
STS (3)	199 333	238 894	230 275	230 403	228 329	230 877	234 164
Public MEN	108 262	151 992	149 688	149 849	147 948	147 305	147 592
Public autres ministères	9 343	14 443	12 482	12 202	11 826	11 543	11 079
Privé	81 728	72 459	68 105	68 352	68 555	72 029	75 493
CPGE	64 427	70 263	73 147	74 790	76 160	78 072	80 003
Public MEN	52 572	57 948	60 407	61 938	62 904	64 157	66 021
Public autres ministères	1 419	1 678	1 772	1 708	1 677	1 680	1 694
Privé	10 436	10 637	10 968	11 144	11 579	12 235	12 288
Formations comptables non universitaires	5 587	7 940	7 788	7 499	7 430	7 871	8 377
Public MEN	3 951	4 594	4 909	4 979	4 910	5 151	5 280
Privé	1 636	3 346	2 879	2 520	2 520	2 720	3 097
Préparations intégrées	3 965	3 571	3 309	3 058	3 162	3 835	4 066
Université de technologie	3 157	6 006	6 962	7 375	7 604	7 931	8 248
INP	8 250	11 077	12 514	12 478	12 445	7 743	6 763
Formations d'ingénieurs (1)	57 653	96 487	107 219	108 057	108 846	108 773	114 427
Universitaires	10 545	23 228	25 759	25 606	25 983	26 414	20 429
Des UT	1 689	3 589	4 511	4 838	5 118	5 450	5 795
Des INP	5 091	8 061	9 494	9 532	9 483	5 989	4 992
Public MEN	15 461	22 199	23 525	23 431	22 342	24 290	33 644
Public autres ministères	10 865	15 875	17 178	17 458	18 420	17 357	16 922
Privé	14 002	23 535	26 752	27 192	27 500	29 273	32 645
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	46 128	63 392	83 176	88 437	87 333	95 835	100 609
Établissements privés d'enseignement universitaire	19 971	21 739	19 820	21 306	21 024	22 225	23 219
Écoles normales d'instituteurs	16 500						
Écoles normales supérieures	2 675	3 159	3 122	3 191	3 658	3 680	4 122
Écoles juridiques et administratives	7 328	9 669	10 750	10 477	10 425	8 617	7 707
Écoles supérieures artistiques et culturelles (4)	41 988	52 082	62 864	64 598	64 531	61 834	61 617
Écoles paramédicales et sociales (5)	74 435	93 386	124 201	131 654	131 100	134 407	134 407
Autres écoles et formations (6)	7 515	24 240	30 653	30 692	33 255	34 072	38 242
France métropolitaine + DOM (7)	1 717 060	2 160 253	2 269 797	2 283 267	2 253 832	2 231 495	2 231 745

* : en 2008-2009, les doctorants du PRES Paris-Est sont classés dans la rubrique universités. (1) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. (2) En 2008-2009, les IUFM sont intégrés dans une université de rattachement, à l'exception de ceux de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique. (3) Y compris post-BTS et DSAA en 1990-1991. (4) Y compris écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication. (5) Données provisoires en 2008-2009 pour les formations paramédicales et sociales, données de 2007-2008 en 2008-2009, estimation pour les données de la santé en 2001-2002. (6) Groupe non homogène (écoles vétérinaires, autres écoles dépendant d'autres ministères...). (7) Sans double compte des formations d'ingénieurs dépendantes des universités, des INP, des Universités de Technologie et des IUFM intégrés dans une université. Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP.

Annexe

Les objectifs socio-économiques retenus pour l'évaluation de la dépense de R&D en environnement dans le secteur public (fiche 32)

1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
<p>domaine ENVIRONNEMENT</p>	<p>domaine ÉNERGIE</p>	<p>domaine PRODUCTION ET TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES</p>
<p>objectif Environnement - Surveillance et protection de l'environnement planétaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - surveillance et protection de l'atmosphère et des climats - autres actions de surveillance et de protection de l'eau, du sol et du sous-sol, du bruit et de tous les éléments relatifs à la pollution y compris les recherches sur les technologies et produits propres <p>objectif Exploration et exploitation de la Terre et de la mer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - production et exploitation de la mer (non compris les ressources vivantes et les recherches sur la pollution des mers) : recherches physiques, chimiques et biologiques de la mer - autres programmes d'exploration et d'exploitation de la Terre : prospection minière, pétrolière et gazière, exploration et exploitation des plateaux immergés, croûte et enveloppe terrestres, hydrologie, recherches générales sur l'atmosphère (hors pollution atmosphérique) et autres recherches concernant l'exploration et l'exploitation de la Terre <p>objectif Milieux naturels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Terre, océan, atmosphère, espace 	<p>objectif Production, distribution et utilisation rationnelle de l'énergie (hors production et distribution de l'énergie) : combustibles fossiles et dérivés, fission nucléaire, fusion nucléaire, gestion des déchets radioactifs y compris les mises hors service, sources d'énergie renouvelables et autres recherches concernant la production, la distribution et l'utilisation rationnelle de l'énergie</p>	<p>objectif industries des matériels de transports terrestres et fluviaux et industries des matériels de transport aéronautiques (hors espace)</p>

Niveaux de formation

Nomenclature nationale des niveaux fixée par la Commission statistique nationale de la formation professionnelle et de la promotion sociale

Niveau VI : sorties du premier cycle du second degré (6^e, 5^e, 4^e) et des formations préprofessionnelles en un an (CEP, CPPN, et CPA).

Niveau Vbis : sorties de 3^e générale, de 4^e et 3^e technologiques et des classes du second cycle court avant l'année terminale.

Niveau V : sorties de l'année terminale des cycles courts professionnels et abandons de la scolarité du second cycle long avant la classe terminale.

Niveau IV : sorties des classes terminales du second cycle long et abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III.

Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.)

Niveaux II et I : sorties avec un diplôme de deuxième ou troisième cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.

Classification Internationale Type de l'Éducation (en anglais : ISCED)

CITE 1 : enseignement primaire

CITE 2 : enseignement secondaire de premier cycle

CITE 3 : enseignement secondaire de second cycle

CITE 4 : enseignement post-secondaire n'appartenant pas à l'enseignement supérieur (peu développé en France : capacité en droit, préparation DAEU)

CITE 5 : enseignement supérieur de premier et deuxième cycles

* **CITE 5A**, dit aussi enseignement supérieur de « type universitaire » : préparations des licences et masters (disciplines générales des universités, diplômes d'écoles d'ingénieurs, de commerce, etc.)

* **CITE 5B** : enseignement supérieur finalisé (DUT, BTS, formations paramédicales et sociales, etc.)

CITE 6 : enseignement supérieur de troisième cycle (doctorat de recherche)

Cette classification vise à produire des statistiques comparables dans les différents pays sur l'enseignement et la formation. C'est un accord international, sous l'égide de l'UNESCO. Cette classification permet de répartir en fonction des cycles d'enseignement les effectifs d'étudiants, les flux de diplômés, les finances. Elle est utilisée également pour répartir la population par niveau d'études ; les études prises en compte sont celles couronnées de succès et sanctionnées par un diplôme. Par exemple, les jeunes ayant au moins le niveau **CITE 5A** possèdent au minimum une licence, une maîtrise, un master, un diplôme de grande école.

Table des sigles et abréviations

ADEME : Agence pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie.

AERES : Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

AES : [Filière] Administrative économique et sociale.

ALINE : Allocation d'installation étudiante.

ALS : Allocation de logement à caractère social.

ANR : Agence nationale de la recherche.

ANRS : Agence nationale de recherche sur le SIDA et les hépatites virales.

APL : Aide personnalisée au logement.

ASU : Administration scolaire et universitaire.

ATER : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche.

ATSS : [Personnels] Administratifs, techniques, de service, de santé et sociaux.

Bac pro. : Baccalauréat professionnel.

Bac techno. : Baccalauréat technologique.

BCRD : Budget civil de recherche et développement.

BCS : Bourses sur critères sociaux.

BEP : Brevet d'études professionnelles.

BIT : Bureau international du travail.

BTS : Brevet de technicien supérieur.

CA : Chiffre d'affaires.

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle.

CEA : Commissariat à l'énergie atomique.

CEPREMAP : Centre pour la recherche économique et ses applications.

CEREP : Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications.

CERI : Centre d'études et de recherches internationales.

CERN : Conseil européen pour la recherche nucléaire.

CESI : Centre d'études supérieures industrielles.

CHU : Centre hospitalier universitaire.

CIFRE : Convention industrielle de formation par la recherche.

CIR : Crédit d'impôt recherche.

CITE : Classification internationale type des enseignements (UNESCO).

CNAF : Caisse nationale d'allocations familiales.

CNAM : Conservatoire national des arts et métiers.

CNES : Centre national d'étude spatiale.

CNRS : Centre national de recherche scientifique.

CNU : Conseil national des universités.

COM : Collectivités d'outre-mer.

CPGE : Classe préparatoire aux grandes écoles.

CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires.

CSP : Catégorie socioprofessionnelle.

CTI : Commission des titres d'ingénieurs.

CTRS : Centre thématique de recherche et de soin.

CUCES : Centre universitaire de coopération économique et sociale.

CUEFA : Centre universitaire d'éducation et de formation des adultes.

CUFR : Centre universitaire de formation et de recherche.

DAEU : Diplôme d'accès aux études universitaires.

DCG : Diplôme de comptabilité et gestion (ex-DPECF).

DEA : Diplôme d'études approfondies.

DESCF : Diplôme d'études supérieures comptables et financières.

DEPP : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.

DESA : Diplôme d'études supérieures appliquées.

DESE : Diplôme d'études supérieures économiques.

DEST : Diplôme d'études supérieures techniques.

DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées.

DEUG : Diplôme d'études universitaires générales.

DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques.

DGESIP : Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle.

DGESCO : Direction générale de l'enseignement scolaire.

DGFIP : Direction générale des finances publiques.

DGI : Direction générale des impôts.

DGRH : Direction générale des ressources humaines.

DGRI : Direction générale pour la recherche et l'innovation.

DIE : Dépense intérieure d'éducation.

DIRD : Dépense intérieure de recherche et développement.

DIRDA : Dépense intérieure de recherche et développement des administrations.

DIRDE : Dépense intérieure de recherche et développement des entreprises.

DNB : Diplôme national du brevet.

DNRD : Dépense nationale de recherche et développement.

DNRDA : Dépense nationale de recherche et développement des administrations.

DNRDE : Dépense nationale de recherche et développement des entreprises.

DNTS : Diplôme national de technologie spécialisée.

DOM : Département d'outre-mer.

DPC : Diplôme de premier cycle.

DPCE : Diplôme de premier cycle économique.

DPCT : Diplôme de premier cycle technique.

DRT : Diplôme de recherche technologique.

DUT : Diplôme universitaire de technologie.

ENA : École nationale d'administration.

ENM : École nationale de la magistrature.

ENS : École nationale supérieure.

ENSI : École nationale supérieure d'ingénieurs.

EPA : Établissement public à caractère administratif.

EPSCP : Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel.

EPIC : Établissement public à caractère industriel et commercial.

EPST : Établissement public à caractère scientifique et technologique.

ES : Économique et social.

ETI : Entreprises de taille intermédiaire.

ETP : Équivalent temps plein.

EUROSTAT : Office statistique des communautés européennes.

FIP : Formations d'ingénieurs en partenariat.

FNAL : Fonds national d'aide au logement.

FNH : Fonds national de l'habitation.

FSDIE : Fond de solidarité et de développement des initiatives étudiantes.

GE : Grandes entreprises.

HDR : Habilitation à diriger des recherches.

IAE : Institut d'administration des entreprises.

IEP : Institut d'études politiques.

INALCO : Institut national des langues et civilisations orientales.

INP : Institut national polytechnique.

INPI : Institut national de la propriété intellectuelle.

INPSA : Institut national de promotion supérieure agricole.

INRA : Institut national de la recherche agronomique.

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques.

INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale.

ISBL : Institution sans but lucratif.

ITRF : Ingénieurs et personnels techniques de recherche et formation.

IUFM : Institut universitaire de formation des maîtres.

IUP : Institut universitaire professionnalisé.

IUT : Institut universitaire de technologie.

L : Littéraire.

LASMAS : Laboratoire d'analyse secondaire et des méthodes appliquées à la sociologie.

LMD : Licence, master, doctorat.

LOLF : Loi organique relative aux lois de finances.

LRU : Loi relative aux libertés et responsabilités des universités.

M1 : Master première année.

M2 : Master deuxième année.

MBA : Master of business and administration.

MCF : Maître de conférences.

MEIE : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi.

MEN : Ministère de l'éducation nationale.

MESR : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

MIRES : Mission interministérielle recherche et enseignement supérieur.
NAF : Nomenclature d'activités française.
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques.
OEB : Office européen des brevets.
OPCA : Organisme paritaire collecteur agréé.
OST : Observatoire des sciences et techniques.
OVE : Observatoire de la vie étudiante.
PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur.
PCEM : Premier cycle des études médicales.
PCRD : Programme-cadre de recherche et développement.
PCS : Professions et catégories sociales.
PIB : Produit intérieur brut.
PME : Petites et moyennes entreprises.
PMI : Petites et moyennes industries.
PR : Professeur des universités.
PRES : Pôle de recherche et d'enseignement supérieur.
R&D : Recherche et développement.
RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles.
RTRA : Réseaux thématiques de recherche avancée.
S : Scientifique.

SES : Section d'éducation spécialisée.
SESSI : Service des études et statistiques industrielles.
SHS : Sciences humaines et sociales
SIES : [Sous-direction des] Systèmes d'information et études statistiques.
SISE : Système d'information pour le suivi des étudiants.
SMS : Sciences médico-sociales.
STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives.
STG : Sciences et technologie de la gestion (anciennement STT).
STI : Sciences et technologies industrielles.
STS : Section de techniciens supérieurs.
STT : Sciences et technologies tertiaires.
TIC : Technologies d'information et de communication.
TOM : Territoire d'outre-mer.
UE : Union européenne.
UFR : Unité de formation et de recherche.
UT : Université de technologie.
USPTO : *United States Patent and Trademark Office*.
VAE : Validation des acquis de l'expérience.
VAP : Validation des acquis professionnels.
\$PPA : Dollar mesuré en parité de pouvoir d'achat.

L'Atlas régional des effectifs étudiants 2008-2009

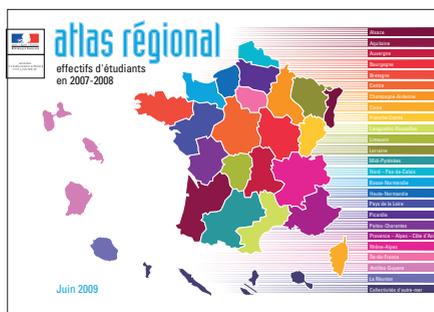
Cette publication est un document de base pour une approche territoriale, nationale et régionale de l'enseignement supérieur en France.

Les effectifs d'étudiants sont présentés dans la structure (formation, établissements) et dans l'espace (localisation au niveau de l'unité urbaine ou de la commune).

Cette combinaison d'informations permet d'avoir une meilleure vision de la répartition des étudiants et des formations sur l'ensemble du territoire.

Il constitue un outil permettant aux différents partenaires et acteurs du système d'enseignement supérieur de disposer d'une vision exhaustive commune du territoire de l'enseignement supérieur.

15 euros, édition 2010 [à paraître]



**> vous recherchez
une information statistique
Demandes téléphoniques
ou écrites**

**Centre de documentation
61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15**

**Téléphone
01 55 55 73 58**

**Courriel
depp.documentation@education.gouv.fr**

**> vous désirez consulter
les publications du ministère
de l'Éducation nationale
ou du ministère de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche**

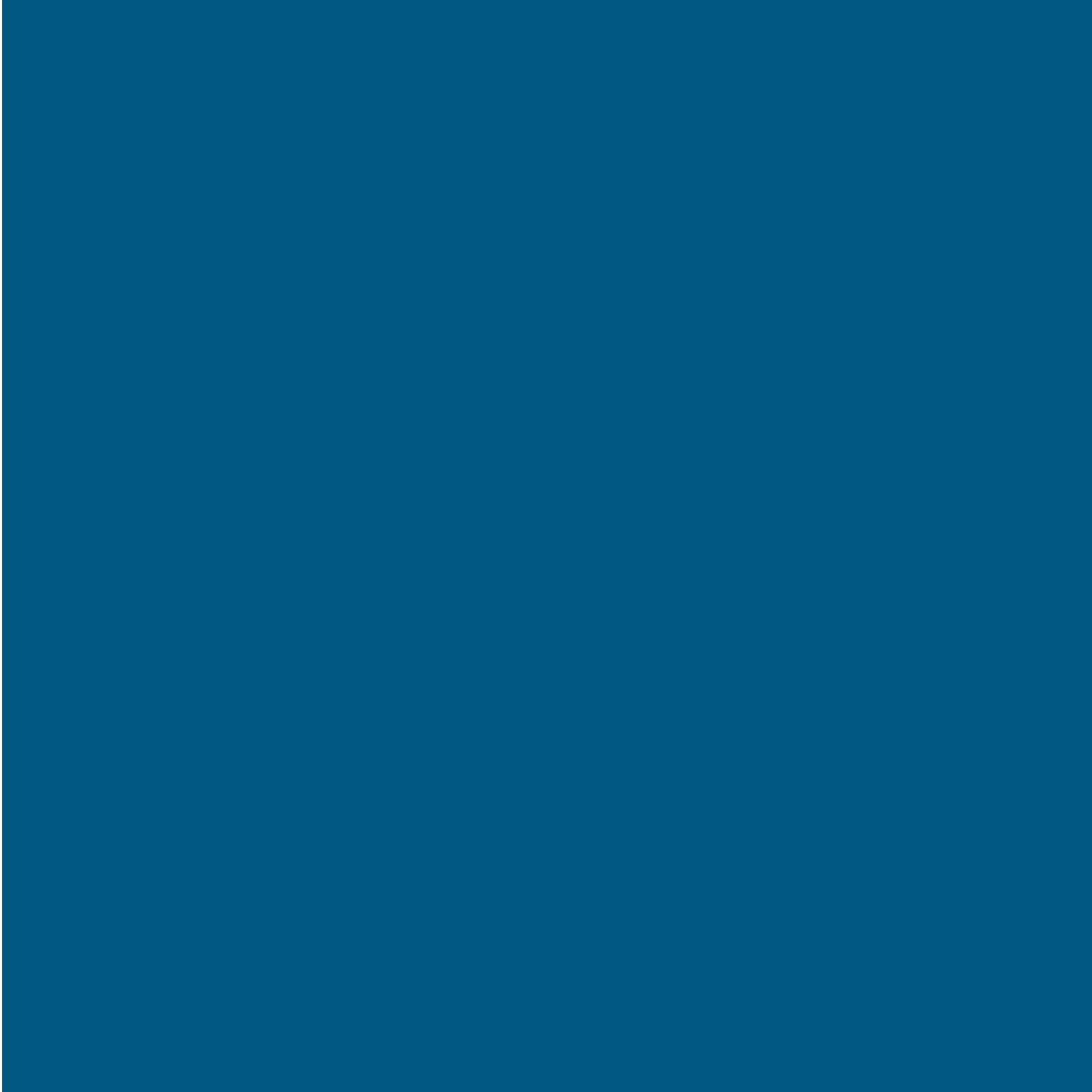
**sur internet
www.education.gouv.fr
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr**

**> vous désirez obtenir
des publications du ministère
de l'Éducation nationale
ou du ministère de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche**

**Catalogues, achats,
abonnements**

**DEPP
Département de la valorisation
et de l'édition
61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15**

**Vente : 01 55 55 72 04
Télécopie : 01 55 55 72 29**



L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

16 €

DEPP 005 74450

ISSN 1962-2546

Dépôt légal

1^{er} trimestre 2010

ISBN 978-2-11-099185-0



Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

DEPP/Département de la valorisation et de l'édition

61-65, rue Dutot – 75232 Paris CEDEX 15

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr